



**Fondation
Hydro-Québec
pour l'environnement**

**RAPPORT
ANNUEL 2009**



SOMMAIRE

- 1 Message de la direction
- 2 Mission
- 4 Bilan de notre action
- 10 Milieux terrestres et forestiers
- 12 Cours d'eau et lacs
- 14 Milieux humides
- 18 Sensibilisation et éducation
- 22 États financiers

Jeune participante au projet d'éradication de plantes
exotiques envahissantes, Ville de Montréal
© Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

En couverture : Ruisseau, piémont du mont Saint-Hilaire
© Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Les sources des autres photos sont indiquées à la fin du document.

MESSAGE DE LA DIRECTION

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est le reflet de la volonté d'Hydro-Québec de soutenir les collectivités qui prennent concrètement en charge la protection, la restauration et la mise en valeur de leurs milieux naturels.

Au cours de l'année 2009, la Fondation s'est associée à 19 projets qui touchent 11 régions administratives et visent principalement à protéger l'habitat d'une grande variété d'espèces fauniques et floristiques. Ces initiatives sont tout à l'honneur des organismes qui œuvrent à la protection du patrimoine naturel québécois et que la Fondation est fière de compter parmi ses partenaires.

Les efforts déployés dans le passé par certains organismes soutenus par la Fondation se sont d'ailleurs concrétisés sur le terrain en 2009 avec le retour de la truite de mer dans la rivière à Mars au Saguenay et la reprise de la reproduction naturelle du bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent, d'où cette espèce avait disparu dans les années 1960. En matière de protection du territoire, on se doit de souligner aussi la reconnaissance officielle de la réserve naturelle des Montagnes-Vertes, qui constitue la plus grande aire de conservation privée à l'est des Rocheuses.

Ces trois réussites majeures représentent quelques exemples des effets tangibles des actions soutenues par la Fondation au cours des dernières années. Depuis le début de ses activités en 2001, ses engagements ont totalisé près de 8,8 millions de dollars dans 145 projets dont la valeur totale est estimée à quelque 30 millions de dollars.

Nous tenons à remercier les experts du comité consultatif pour leur collaboration à l'analyse des projets ainsi que les membres du conseil d'administration dont nous saluons l'engagement sans faille en faveur de la protection de l'environnement.

La présidente



Marie-José Nadeau

La directrice générale



Catherine Leconte

MISSION

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement est un organisme à but non lucratif qui a pour mission d'aider les collectivités québécoises à s'approprier leur environnement, à en jouir de façon responsable et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

OBJECTIFS

La Fondation finance des initiatives concrètes dont les retombées environnementales et sociales servent les intérêts de collectivités territoriales de toutes les régions du Québec. Les projets qu'elle soutient sont menés en partenariat avec les acteurs locaux et visent à la fois à :

- protéger, restaurer et mettre en valeur des milieux naturels;
- éduquer ou sensibiliser des publics cibles relativement à des problématiques environnementales locales.

Ces objectifs vont de pair : un projet qui vise à protéger ou à réhabiliter un milieu naturel n'aura pas d'effet durable si les gens susceptibles d'avoir un impact sur ce milieu ne se sentent pas concernés ; inversement, une action de sensibilisation ou d'éducation risque d'être sans effet si elle ne donne pas aux publics cibles les moyens d'agir concrètement sur leur milieu.

La sensibilisation à des problématiques environnementales d'ordre général n'entre pas dans la mission de la Fondation, qui soutient plutôt des projets susceptibles d'avoir un effet positif direct sur des milieux naturels précis. Les projets à caractère éducatif satisfont à ce critère s'ils visent à modifier le comportement de publics cibles clairement définis à l'égard des milieux naturels qu'ils côtoient.

PRINCIPES

- Soutenir des initiatives locales qui traduisent la volonté des collectivités de prendre en charge leur milieu de vie.
- Miser sur des projets rassembleurs qui bénéficient du soutien actif de plusieurs partenaires.
- Financer des actions qui produisent des effets positifs tangibles sur le plan environnemental et social.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Sont admissibles aux subventions de la Fondation, dans la limite des fonds alloués chaque année par Hydro-Québec :

- tout organisme caritatif ou sans but lucratif dûment enregistré au Canada et pouvant démontrer que le projet qu'il présente ne sert pas des fins personnelles ni lucratives, mais l'intérêt collectif;
- tout projet qui s'inscrit dans la mission de la Fondation, qui contribue à l'atteinte de ses objectifs et qui respecte ses principes.



RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS DE LA FONDATION (2001-2009)*

Basses-terres du Saint-Laurent	3 449 755 \$
Les Appalaches	1 923 013 \$
Estuaire et golfe du Saint-Laurent	1 701 471 \$
Les Laurentides méridionales	781 771 \$
Les Laurentides centrales	645 201 \$
Hautes-terres de Mistassini	98 481 \$
Basses-terres de l'Abitibi et de la baie James	85 550 \$
Plateau de la Basse-Côte-Nord	73 385 \$
Bassin de la baie d'Ungava	34 300 \$

* Selon le cadre écologique de référence du gouvernement du Québec.



BILAN DE NOTRE ACTION

En 2009, la Fondation a soutenu 19 projets conçus par des organismes sans but lucratif qui œuvrent concrètement pour la pérennité et la mise en valeur du patrimoine naturel québécois. Ces organismes contribuent à la protection d'habitats d'espèces fragiles tout en cherchant à sensibiliser les collectivités locales aux enjeux environnementaux particuliers à leur milieu de vie.

Depuis le début de ses activités en 2001, la Fondation a consacré près de 8,8 millions de dollars à 145 projets répartis dans toutes les régions administratives du Québec. La valeur globale de ces projets est estimée à plus de 30 millions de dollars.

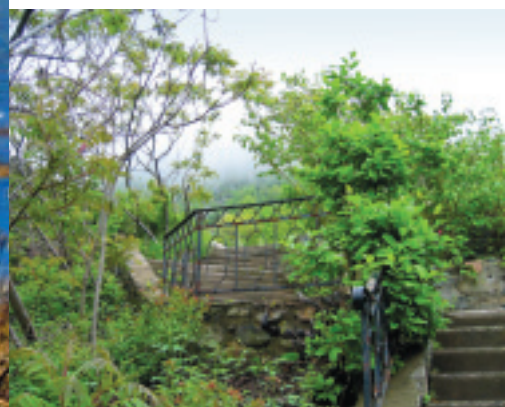
Conformément aux orientations qu'elle a adoptées en 2005, la Fondation privilégie les projets qui mettent l'accent sur la prise en charge des milieux naturels par les collectivités territoriales. Dans le tableau ci-après, les projets financés depuis 2001 sont répartis en quatre catégories, dont trois correspondent aux types de milieux naturels ciblés par la Fondation, tandis que la quatrième regroupe les initiatives qui relèvent principalement de l'éducation et de la sensibilisation à l'environnement.

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS PAR CATÉGORIES	Nombre de projets		Sommes allouées aux organismes partenaires (\$)	
	2009	Depuis 2001	2009	Depuis 2001
MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS	4	35	298 300	3 109 043
COURS D'EAU ET LACS	3	37	208 300	2 082 787
MILIEUX HUMIDES	4	40	281 450	2 569 033
SENSIBILISATION ET ÉDUCATION	8	33	232 600	1 032 064
TOTAL	19	145	1 020 650	8 792 927



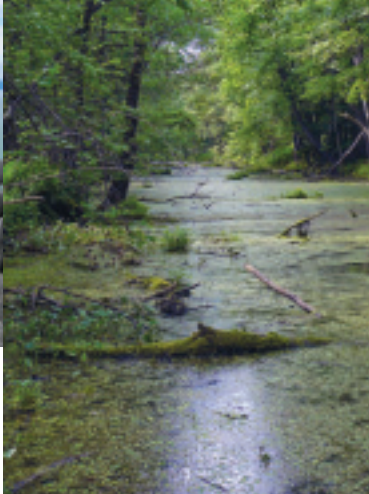
Anse à Gilles,
Cap-Saint-Ignace

Parc de conservation Savoy,
mont Saint-Hilaire





Sentier montagneux
du site ornithologique
de Gros-Cacouna



Marécage de l'île Ronde, Odanak



Dune de l'Ouest,
île du Havre Aubert,
Îles-de-la-Madeleine

PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS

En 2009, la Fondation a financé quatre projets dans cette catégorie. L'un concerne l'éradication d'une plante exotique envahissante sur l'île de Montréal tandis que les trois autres ont pour but d'encadrer la fréquentation d'écosystèmes soumis à de fortes pressions anthropiques.

PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE COURS D'EAU ET DE LACS

Dans cette catégorie, la Fondation a contribué à l'acquisition d'un terrain pour assurer la protection d'un site d'alevinage fréquenté par une espèce menacée. Elle a également appuyé deux projets visant la restauration d'habitats aquatiques dégradés. Les trois projets comportent un important volet de sensibilisation qui cible les publics directement concernés (plaisanciers, riverains et agriculteurs).

PROTECTION, RESTAURATION ET MISE EN VALEUR DE MILIEUX HUMIDES

Les quatre projets de cette catégorie s'inscrivent dans le prolongement d'actions qui ont bénéficié du soutien de la Fondation au cours des années antérieures. Deux projets proposaient des aménagements pour restaurer des milieux dégradés et en encadrer la fréquentation tandis que les deux autres visaient l'acquisition de terrains d'une grande valeur écologique.

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

La Fondation a soutenu huit projets dans cette catégorie: conception d'outils pour aider les écoles à réaliser des projets de restauration de cours d'eau, création de matériel pédagogique sur des milieux humides, sensibilisation à la préservation d'écosystèmes et d'espèces marines, création d'une exposition permanente sur un site naturel en milieu urbain, mise en valeur et protection du littoral du Saint-Laurent.

MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS AYANT BÉNÉFICIÉ D'INTERVENTIONS D'ORGANISMES PARTENAIRES DE LA FONDATION

Période	Superficie (ha)
2009	263
Total depuis 2001	6 590

COURS D'EAU ET LACS AYANT BÉNÉFICIÉ D'INTERVENTIONS D'ORGANISMES PARTENAIRES DE LA FONDATION

Période	Nombre de cours d'eau	Nombre de lacs	Nombre total de cours d'eau et de lacs
2009	3	1	4
Total depuis 2001	63	61	124

MILIEUX HUMIDES AYANT BÉNÉFICIÉ D'INTERVENTIONS D'ORGANISMES PARTENAIRES DE LA FONDATION

Période	Superficie (ha)
2009	77
Total depuis 2001	7 196

PROJETS ÉDUCATIFS

Période	Nombre de projets*	Projets axés sur des milieux terrestres et forestiers	Projets axés sur des cours d'eau ou des lacs	Projets axés sur des milieux humides
2009	8	4	4	3
Total depuis 2001	33	12	16	18

* Un même projet peut porter sur plusieurs types de milieux.



Cicutaire maculée
variété de Victorin

Garrot d'Islande

PROTECTION D'ESPÈCES MENACÉES, VULNÉRABLES OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AINSI DÉSIGNÉES

En 1996, le gouvernement du Québec a adopté une stratégie et un plan d'action sur la biodiversité, confirmant ainsi son adhésion aux principes et aux objectifs de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique¹. Pour appuyer l'action gouvernementale, la Fondation collige les données que lui fournissent ses partenaires sur les espèces et sur les écosystèmes visés par les projets qu'elle soutient.

En 2009, 29 espèces menacées ou vulnérables et 33 espèces susceptibles d'être ainsi désignées, selon la classification établie par la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*², ont bénéficié d'interventions financées par la Fondation.

Depuis 2001, la Fondation a contribué à la protection de 60 des 97 espèces floristiques et fauniques désignées menacées ou vulnérables (en date du 1^{er} janvier 2010). En outre, de 2003 à 2005, la Fondation a soutenu un projet visant à réintroduire le bar rayé dans le fleuve Saint-Laurent. La réintroduction de cette espèce disparue du Québec se fait à partir de populations de bars rayés du Nouveau-Brunswick.

CONTRIBUTION DE LA FONDATION À LA PROTECTION DES ESPÈCES FLORISTIQUES ET FAUNIQUES EN 2009

Espèces menacées ou vulnérables

Espèces	Statut de l'espèce	Partenaires*	Espèces	Statut de l'espèce	Partenaires*
Plantes			Poissons		
adiante du Canada	v	4	alose savoureuse	v	10, 13
asaret gingembre	v	4, 8	dard de sable	m	10
arisème dragon	m	10	chevalier cuivré	m	10
aster du Saint-Laurent	m	7	chevalier de rivière	v	10
cicutaire maculée variété de Victorin	m	9	éperlan arc-en-ciel, population du sud de l'estuaire du Saint-Laurent	v	13
ginseng à cinq folioles	m	3, 4	fouille-roche gris	v	10
lis du Canada	v	8, 9	méné d'herbe	v	10
matteuccie fougère-à-l'autruche	v	8, 9	Oiseaux		
podophylle pelté	m	12	arlequin plongeur	v	1, 13
sanguinaire du Canada	v	8	faucon pèlerin sous-espèce anatum	v	3, 13
trille blanc	v	8	garrot d'Islande	v	1, 6, 13
uvulaire grande-fleur	v	4	grèbe esclavon	m	13
			pygargue à tête blanche	v	2, 6, 13
			râle jaune	m	13
			Mammifères		
			béluga, population de l'estuaire du Saint-Laurent	m	13
			ours blanc	v	1
			Tortues		
			tortue des bois	v	2, 11
			tortue luth	m	1
			Nombre d'espèces: 29		

m Espèce menacée (disparition appréhendée)

v Espèce vulnérable (survie précaire, disparition non appréhendée)



Bélugas de l'estuaire du Saint-Laurent



Grenouille des marais

1. Adoptée en juin 1992 au Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, la Convention sur la diversité biologique a été ratifiée en décembre 1993 par une trentaine de pays, auxquels plus de 160 autres se sont ajoutés depuis. Cette entente internationale accorde la même importance à l'utilisation durable des ressources qu'à la conservation au sens strict. Elle couvre l'ensemble du monde vivant et non pas seulement la flore et la faune sauvages.

2. Aux termes de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*, adoptée par le gouvernement du Québec en 1989, une espèce « menacée » est une espèce dont la disparition est appréhendée, tandis qu'une espèce « vulnérable » est une espèce dont la survie est précaire, mais dont la disparition n'est pas appréhendée.

NOMBRE D'ESPÈCES MENACÉES OU VULNÉRABLES CONCERNÉES PAR DES PROJETS FINANCÉS PAR LA FONDATION

Total depuis 2001*

Population disparue	1
Espèces désignées menacées ou vulnérables	60
Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables	127

* Chaque espèce est comptée une seule fois, bien que certaines aient fait l'objet de plusieurs projets.

Espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables

Espèces	Partenaires*	Espèces	Partenaires*
Plantes		Poissons	
adlumie fongueuse	3	anguille d'Amérique	1, 10, 13
aigremoine pubescente	5	esturgeon jaune	10, 13
amélanchier gracieux	4, 10	esturgeon noir	13
aubépine givrée	8	Oiseaux	
aubépine de Brainerd	8	bruant de Nelson	13
bident différent	7	Mammifères	
carex des Appalaches	4	baleine noire	1
carex folliculé	3	campagnol des rochers	11
carex porte-tête	4	campagnol-lemming de Cooper	11
caryer ovale	3	chauve-souris argentée	11
chêne bicoloré	10	chauve-souris cendrée	11
chêne blanc	8	chauve-souris rousse	5
drave dorée	13	Reptiles	
gaillet fausse-circée	4	couleuvre tachetée	3, 4
galéaris remarquable	3	couleuvre à collier	12
micocoulier occidental	5	Amphibiens	
noyer cendré	3, 8	grenouille des marais	2, 3
persicaire faux-poivre-d'eau variété faux-poivre-d'eau	2	salamandre à quatre orteils	4, 8, 11
véronique mouron-d'eau	8	Nombre d'espèces: 33	

*** Partenaires**

- 1 Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)
- 2 Canards Illimités Canada
- 3 Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire
- 4 CIME Haut-Richelieu (Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu)
- 5 Comité Écologique du Grand Montréal
- 6 Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire
- 7 Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine

- 8 Conseil de bande d'Odanak
- 9 Conservation de la nature Canada (anse à Gilles)
- 10 Conservation de la nature Canada (île Jeannotte et île aux Cerfs)
- 11 Corporation de conservation du boisé de Johnville (CCBJ)
- 12 Les Amis de la montagne
- 13 Réseau d'observation de mammifères marins

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS SOUTENUS PAR LA FONDATION EN 2009

MILIEUX TERRESTRES ET FORESTIERS

- 1 Restauration de la biodiversité dans des milieux naturels de l'île de Montréal
- 2 Protection et aménagement des milieux écologiques sensibles d'Odanak
- 3 Restauration et mise en valeur du piémont du mont Saint-Hilaire – Phase 2
- 4 Protection et mise en valeur de l'anse à Norbert

COURS D'EAU ET LACS

- 5 Protection et mise en valeur de l'archipel des îles Jeannotte et aux Cerfs
- 6 Restauration des milieux naturels du ruisseau Paquin et de la baie Labelle au lac Gauvin
- 7 Restauration d'habitats en milieu aquatique – ruisseau du 3^e rang

MILIEUX HUMIDES

- 8 Rationalisation des accès aux plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine – Phase II
- 9 Protection, renaturation et mise en valeur de l'anse à Gilles
- 10 Protection de la rivière au Pin
- 11 Restauration et aménagement faunique du boisé Marcel-Laurin – Phase III

SENSIBILISATION ET ÉDUCATION

- 12 Des jeunes au service des rivières
- 13 Le Mont-Royal: un territoire-exposition – Volet enjeux de conservation
- 14 Campagne d'éducation environnementale sur le milieu naturel du mont Saint-Grégoire
- 15 Implication des communautés autochtones dans la protection des espèces marines en péril
- 16 Découvrir et protéger le Parc de la Pointe-des-Pères
- 17 Protection des marais salés de Longue-Rive
- 18 Programme éducatif au Parc écoforestier de Johnville
- 19 Mise en valeur et protection du littoral de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent





Sentier du littoral de Rimouski
Marécage, Odanak

Éradication de plantes exotiques envahissantes, Ville de Montréal



Rampe de mise à l'eau à la pointe des Canots, Îles-de-la-Madeleine



Îles Jeannotte et aux Cerfs, rivière Richelieu



MILIEUX TERRESTRES
ET FORESTIERS



Anse à Norbert,
Colombier



Inventaire de tortues
au marais d'Odanak



Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Restauration de la biodiversité dans des milieux naturels de l'île de Montréal	20	Ville de Montréal	274 800	121 300
Protection et aménagement des milieux écologiques sensibles d'Odanak*	68	Conseil de bande d'Odanak	72 800	53 000
Restauration et mise en valeur du piémont du mont Saint-Hilaire – Phase 2	37	Centre de la nature du mont Saint-Hilaire	251 200	75 000
Protection et mise en valeur de l'anse à Norbert*	60	Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire	73 100	49 000
Total	263**		671 900	298 300

* Ces projets touchent également les marais et marécages d'Odanak (12 ha) et le marais de l'anse à Norbert (3 ha), dont les superficies sont prises en compte dans la catégorie « Milieux humides ».

** Y compris 78 ha de milieux terrestres ou forestiers touchés par des projets classés dans les catégories « Cours d'eau et lacs » ou « Milieux humides », soit 17 ha pour l'île aux Cerfs, 18 ha pour le boisé Marcel-Laurin, 41 ha pour la rivière au Pin et 2 ha pour l'anse à Gilles.

Les plantes exotiques envahissantes font des ravages dans les milieux naturels, parce qu'elles supplantent les espèces indigènes. C'est le cas du nerprun cathartique, un arbrisseau décoratif qui a été introduit au Québec dans les années 1950. En partenariat avec différents arrondissements et ministères, la Ville de Montréal a lancé un projet qui vise à éradiquer le nerprun cathartique pour le remplacer par des espèces indigènes. Ce projet a mobilisé 30 finissants du secondaire pendant tout l'été, leur donnant un aperçu des carrières possibles dans le domaine de l'environnement. Choisis pour leurs bons résultats scolaires, les jeunes diplômés ont éliminé plus de 330 000 tiges de nerprun sur une superficie de 20 hectares dans le parc-nature du Bois-de-Liesse, le parc-nature de l'Île-de-la-Visitation et l'écoterritoire du mont Royal. Ils ont ensuite planté 2 250 arbres et arbustes indigènes pour restaurer les secteurs traités.

Le territoire du village abénaki d'Odanak, au sud du lac Saint-Pierre, comprend des écosystèmes forestiers et aquatiques qui abritent plusieurs espèces en situation précaire. Pour assurer la conservation et la valorisation de ces milieux riches et fragiles, le Conseil de bande d'Odanak a développé une stratégie globale dont la mise en œuvre a été confiée à une organisation locale, le Bureau Environnement et Terre d'Odanak. Dans le cadre du projet soutenu par la Fondation, une clôture de 500 mètres a été érigée pour diriger les tortues peintes et les tortues serpentine vers des sites de ponte nouvellement aménagés. Le projet prévoit également la conception d'un parcours éducatif autour d'un marais, plusieurs aménagements forestiers pour renforcer des peuplements de noyers cendrés et la création de matériel didactique sur les milieux humides pour les 1 500 enfants qui fréquentent les écoles de la région.

∞
Parc-nature du Bois-de-Liesse

Stand d'information sur les plantes envahissantes au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation



Territoire à fort potentiel écologique, le piémont du mont Saint-Hilaire est soumis à des pressions immobilières croissantes. Grâce au soutien de la Fondation, le Centre de la Nature du mont Saint-Hilaire a achevé la mise en œuvre d'un plan de conservation amorcé il y a dix ans et restauré une zone tampon entre la Réserve de biosphère du mont Saint-Hilaire et les secteurs résidentiels environnants. Entre autres actions, mentionnons la rationalisation des accès, l'aménagement d'un parc de conservation et la mise en valeur de milieux humides.

Le secteur de l'anse à Norbert, dans la municipalité de Colombier, sur la Côte-Nord, est très fréquenté par la population locale et par les touristes. Faut d'accès balisés, ce site de 60 hectares montre des signes croissants de dégradation. De concert avec la communauté, le Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire réaménagera des sentiers et fera du reboisement pour encadrer la circulation des utilisateurs. En plus d'une structure d'observation, le Comité ZIP installera des panneaux de signalisation pour indiquer la présence de zones fragiles. Des activités d'éducation et de sensibilisation seront également organisées à l'intention de la population et des publics scolaires de la région.

COURS D'EAU ET LACS



Activité de plantation,
ruisseau du 3^e rang, Hébertville

Îles Jeannotte et aux Cerfs,
rivière Richelieu



Projet	Nombre de cours d'eau ou de lacs	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Protection et mise en valeur de l'archipel des îles Jeannotte et aux Cerfs*	1 rivière	Conservation de la nature Canada	363 800	134 000
Restauration des milieux naturels du ruisseau Paquin et de la baie Labelle au lac Gauvin	1 ruisseau 1 lac	Association des Citoyens pour la Protection du Lac Gauvin	57 300	44 300
Restauration d'habitats en milieu aquatique – ruisseau du 3 ^e rang	1 ruisseau	Comité ZIP Alma-Jonquière	61 600	30 000
Total	1 lac 3 cours d'eau		482 700	208 300

* Ce projet touche également le milieu terrestre de l'île aux Cerfs, dont la superficie (17 ha) est prise en compte dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers ».



L'île Jeannotte et l'île aux Cerfs, sur la rivière Richelieu, dans la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, sont séparées par un chenal étroit qui abrite des herbiers aquatiques d'une grande richesse. Une cinquantaine d'espèces de poissons fréquentent ces herbiers, dont huit espèces en situation précaire et une espèce menacée qui n'existe qu'au Québec, le chevalier cuirvé. Propriétaire de l'île Jeannotte depuis quelques années, Conservation de la nature a fait l'acquisition de l'île aux Cerfs en 2009 afin de renforcer la protection de ce milieu sensible. Ayant interdit l'accostage sur les îles, l'organisme prévoit construire des plates-formes flottantes pour accueillir les plaisanciers en périphérie des zones fragiles. De plus, la circulation des embarcations sera encadrée par des bouées. Des panneaux d'interprétation installés sur les plates-formes et sur la rive expliqueront les objectifs du projet et renseigneront les usagers sur ce qu'ils peuvent faire au quotidien pour préserver la biodiversité du Richelieu.

Le ruisseau Paquin, à Lac-des-Écorces, dans les Laurentides, subit une forte érosion par suite de modifications d'origine anthropique (drainage des milieux humides voisins et reprofilage du cours d'eau). Ce phénomène entraîne une quantité importante de sédiments dans la baie Labelle du lac Gauvin et contribue à la prolifération dans ce lac d'une plante exotique très envahissante, le myriophylle à épi. L'Association des Citoyens pour la Protection du Lac Gauvin créera des obstacles et des méandres sur le cours du ruisseau afin d'en réduire le débit. Elle aménagera également des enrochements pour protéger les berges et déploiera des bacs pour capter une partie des sédiments. Enfin, l'Association distribuera une brochure et installera des panneaux d'interprétation sur la plage municipale et près de la rampe de mise à l'eau publique afin de sensibiliser les riverains et autres utilisateurs à la nécessité de préserver les berges naturelles.

Avec l'appui de la municipalité de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, le Comité ZIP Alma-Jonquière a mené des travaux visant à améliorer les habitats aquatiques du ruisseau du 3^e rang, en amont du lac à la Croix. Le Comité ZIP a aménagé des seuils et des bassins pour réoxygéner l'eau et protéger les gravières propices à la reproduction des poissons. Il a planté des arbres et des arbustes indigènes en bordure de ces aménagements afin de renforcer la qualité des habitats et de favoriser la présence de sauvagine, d'échassiers, de mammifères semi-aquatiques, de batraciens et de poissons fourrage. Au titre de ses efforts de sensibilisation, le Comité a invité la population locale et des élèves du primaire à participer aux activités de végétalisation.

Aménagement du ruisseau du 3^e rang, Hébertville



Projet	Superficie (ha)	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Rationalisation des accès aux plans d'eau intérieurs des Îles-de-la-Madeleine – Phase II	6	Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine	58 000	40 000
Protection, renaturalisation et mise en valeur de l'anse à Gilles*	24	Conservation de la nature Canada	306 300	116 200
Protection de la rivière au Pin*	20	Canards Illimités Canada (CIC)	197 300	76 250
Restauration et aménagement faunique du boisé Marcel-Laurin – Phase III*	12	Comité Écologique du Grand Montréal	129 500	49 000
Total	77**		691 100	281 450

* Ces projets touchent également les milieux terrestres ou forestiers du secteur de la rivière au Pin (41 ha), du boisé Marcel-Laurin (18 ha) et de l'anse à Gilles (2 ha), dont les superficies sont prises en compte dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers ».

** Y compris 15 ha de milieux humides touchés par des projets classés dans la catégorie « Milieux terrestres et forestiers », soit 3 ha pour le marais de l'anse à Norbert et 12 ha pour les marais et marécages d'Odanak.

Depuis 2007, la Fondation soutient les efforts déployés par le Comité ZIP des Îles-de-la-Madeleine pour protéger les milieux dunaires et les plans d'eau intérieurs de l'archipel contre les impacts d'une fréquentation anarchique. En 2009, dans la phase II de son projet de rationalisation des accès aux plans d'eau intérieurs, le Comité ZIP a mené des opérations de restauration par la plantation d'ammophiles (foin de dune), installé des capteurs de sable (fascines) et aménagé un site de mise à l'eau (stationnement incitatif, quai, rampe) pour canaliser la circulation des utilisateurs-pêcheurs d'anguille et d'éperlan, chasseurs de sauvagine, ornithologues amateurs, véliplanchistes, etc. Pour expliquer son action au public, le Comité ZIP a développé différents outils de sensibilisation, dont une capsule radiophonique, organisé des conférences dans les écoles et déployé des panneaux d'interprétation sur les objectifs de ses travaux de végétalisation.

∞
Restauration de la barrière naturelle de protection de plans d'eau à Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine

Propriété dans le secteur de l'anse à Gilles, Cap-Saint-Ignace



Située sur la rive sud du Saint-Laurent, dans la municipalité de Cap-Saint-Ignace, l'anse à Gilles est un écosystème aquatique d'une grande biodiversité. Avec l'aide de la Fondation, Conservation de la nature a acheté un terrain de 2,1 hectares à l'embouchure de la rivière Vincelotte, tout près de l'anse à Gilles. Cette acquisition clé renforcera la protection du milieu littoral de l'anse à Gilles, déjà reconnu comme aire de concentration d'oiseaux aquatiques, refuge d'oiseaux migrateurs et zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO). Conservation de la nature fera différents aménagements (sentier ornithologique, signalisation, etc.) pour accueillir le public. Mentionnons que le site est contigu à un habitat floristique protégé au titre du Plan de conservation de la ciculaire maculée variété de Victorin du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs. Le projet de Conservation de la nature s'inscrit dans une stratégie globale de protection des habitats de plantes rares endémiques du littoral de l'estuaire d'eau douce du Saint-Laurent, à l'instar d'autres projets de conservation et de mise en valeur financés par la Fondation (l'anse Ross et la pointe de Saint-Vallier en 2006, la pointe aux Pins de l'île aux Grues en 2007).





Travaux d'éradication de plantes envahissantes au boisé Marcel-Laurin

Avec le soutien de la Fondation, Canards Illimités Canada a fait l'acquisition d'un terrain de 62 hectares (dont 20 hectares de marais, de tourbières et de marécages en plus de 6 hectares d'érablières) traversé par la rivière au Pin, dans la municipalité d'Irlande (Chaudière-Appalaches). Cette acquisition permettra d'assurer la protection à perpétuité d'un milieu humide essentiel à la tortue des bois. En effet, près de 60 % du terrain s'inscrit dans une zone identifiée comme un habitat de cette espèce désignée vulnérable au Québec. De plus, le site a le statut d'aire de concentration d'oiseaux aquatiques.

Le parc Marcel-Laurin s'étale sur 30 hectares dans l'arrondissement de Saint-Laurent, à Montréal, y compris une zone marécageuse de 12 hectares. Depuis 2005, ce boisé humide fait l'objet d'un projet de conservation et de mise en valeur piloté par le Comité Écologique du Grand Montréal, dont la Fondation appuie les efforts depuis 2007. En 2009, la Fondation a financé l'aménagement d'une section du sentier principal, la création d'une friche herbacée de cinq hectares adjacente au boisé et la poursuite des travaux de restauration des zones dégradées par le nerprun cathartique, un arbrisseau exotique envahissant. L'aide de la Fondation a aussi permis d'améliorer l'habitat du monarque, un papillon qui a le statut d'espèce préoccupante au Canada, de même que l'habitat de la chauve-souris rousse, espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable au Québec.

**SENSIBILISATION
ET ÉDUCATION**



Tourbière, Parc écoforestier
de Johnville

Grande aigrette

Activité dans le cadre du projet
« Des jeunes au service des rivières »



Projet	Promoteur	Coût total prévu (\$)	Contribution de la Fondation (\$)
Des jeunes au service des rivières	Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E)	123 600	50 000
Le Mont-Royal : un territoire-exposition – Volet enjeux de conservation	Les Amis de la montagne	170 800	30 000
Campagne d'éducation environnementale sur le milieu naturel du mont Saint-Grégoire	CIME Haut-Richelieu	22 000	20 000
Implication des communautés autochtones dans la protection des espèces marines en péril	Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK)	107 000	13 100
Découvrir et protéger le Parc de la Pointe-des-Pères	Société de gestion environnementale	30 000	10 000
Protection des marais salés de Longue-Rive	Municipalité de Longue-Rive	83 000	12 000
Programme éducatif au Parc écoforestier de Johnville	Corporation de conservation du boisé de Johnville inc. (CCBJ)	35 400	25 000
Mise en valeur et protection du littoral de la rive sud de l'estuaire du Saint-Laurent	Réseau d'observation de mammifères marins	235 100	72 500
Total		806 900	232 600

Le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) a lancé le programme Des jeunes au service des rivières dans le but de constituer un réseau d'action jeunesse pour la protection des cours d'eau. Cette initiative fait suite au programme éducatif J'Adopte un cours d'eau, mis en place il y a dix ans en partenariat avec la Biosphère d'Environnement Canada. Elle permet aux jeunes de participer à la restauration d'un cours d'eau de leur localité. Grâce au soutien de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, le G3E a développé des outils et des ressources pour faciliter l'engagement des écoles dans ce programme. En 2009, 1 100 élèves se sont mobilisés pour la restauration de 16 cours d'eau, notamment par des actions de végétalisation.

Avec le soutien de la Fondation, les Amis de la montagne préparent une exposition permanente sur le patrimoine naturel du mont Royal, au cœur de Montréal. L'objectif: amener les usagers à adopter des comportements écoresponsables pour préserver cet espace naturel exceptionnel. Présentée à la maison Smith, poste d'accueil du parc du Mont-Royal, l'exposition mettra en œuvre des installations ludiques pour faire le portrait de la faune et de la flore de la montagne.

Depuis 2006, la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement soutient l'action du CIME Haut-Richelieu (Centre d'interprétation du milieu écologique) pour la conservation du mont Saint-Grégoire. Suivant une stratégie qui cherche à concilier ouverture au public et protection des milieux naturels, le CIME a aménagé de nombreux sentiers tout en menant des activités de sensibilisation et de surveillance qui ont réduit considérablement l'impact des visiteurs. La circulation hors des sentiers balisés a diminué, il y a moins de chiens et les amateurs d'escalade ont délaissé les parois de la montagne, fréquentées par le faucon pèlerin. Dans le cadre du projet financé par la Fondation, le CIME Haut-Richelieu a développé un atelier interactif et des outils de communication (affiche, bande dessinée, etc.) pour faire connaître la richesse et la fragilité du patrimoine naturel du mont Saint-Grégoire. Il a ainsi rejoint 1 700 jeunes de 16 à 20 ans au cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu, dans les classes du cinquième secondaire et dans les maisons de jeunes de la région.

L'Agence Mamu Innu Kaikusseht (AMIK), soutenue par le Fonds autochtone pour les espèces en péril, a entrepris de caractériser les habitats essentiels d'espèces marines en péril avec la participation active des communautés autochtones de la Côte-Nord. L'AMIK a organisé des ateliers pour sensibiliser les élèves du primaire et mobiliser les communautés. Elle a également développé, avec l'aide de la Fondation, différents outils, tels que dépliants, affiches, diaporamas et panneaux d'interprétation pour appuyer son action sur le terrain. Au total, douze Innus de quatre communautés différentes ont été formés à la gestion des ressources aquatiques et marines ainsi qu'aux techniques de prélèvement et d'identification des espèces.

Le Parc de la Pointe-des-Pères, au cœur de la ville de Dolbeau-Mistassini, est accessible toute l'année aux randonneurs et, en saison, aux 225 000 cyclistes qui empruntent la véloroute des Bleuets. Le Parc offre des activités nature avec 4,5 kilomètres de sentiers pédestres en boucle, des aires de repos, un circuit ornithologique et une zone de pêche. Le projet de sensibilisation et d'éducation piloté par la Société de gestion environnementale a pour but de sensibiliser les visiteurs du parc au respect des capacités des écosystèmes et aux moyens de s'engager concrètement pour la préservation de la biodiversité. La Société de gestion environnementale a également offert des activités éducatives aux groupes scolaires et aux visiteurs tout au long de l'année.



Parc de l'Ancien-Quai à
Saint-André de Kamouraska



Parc écoforestier de Johnville



La municipalité de Longue-Rive, sur la Côte-Nord, mise sur le programme éducatif du Centre d'interprétation des marais salés pour sensibiliser les visiteurs et la population locale, en particulier les jeunes, à l'importance écologique des marais salés. Il s'agit notamment de rationaliser les accès aux marais et en particulier de restreindre la circulation de véhicules tout terrain. Le projet soutenu par la Fondation permettra d'actualiser les outils de communication et les moyens éducatifs du Centre d'interprétation.

Le Parc écoforestier de Johnville (224 hectares), en Estrie, recèle des écosystèmes rares pour la région, soit une tourbière et des étangs ombrotrophes. Ces milieux d'une grande richesse biologique contrastent fortement avec le paysage agroforestier environnant. En 2000, la Corporation de conservation du boisé de Johnville (CCBJ) a adopté un plan d'aménagement en vue d'assurer la mise en valeur et la conservation du boisé. Par la suite, la CCBJ a aménagé des sentiers, des belvédères et d'autres installations avec l'aide de la Fondation. Le Parc écoforestier accueille près de 8 000 visiteurs par année mais peu de groupes scolaires. À la demande des enseignants de la région, la CCBJ a préparé une trousse pédagogique pour les jeunes des trois cycles du primaire et du secondaire des quatre commissions scolaires de l'Estrie. La CCBJ espère ainsi sensibiliser 500 jeunes par année à l'importance des milieux humides et des habitats fauniques du Parc écoforestier.

En concertation avec plusieurs municipalités et organismes du Bas-Saint-Laurent, le Réseau d'observation de mammifères marins pilote le projet de Réseau des Haltes Marines de la Route des Navigateurs. Ce projet de mise en valeur et de protection du littoral prévoit l'aménagement d'une dizaine de haltes d'interprétation sur la rive sud de l'estuaire, entre La Pocatière et Sainte-Luce. Chaque halte présentera une problématique locale et des moyens concrets d'harmoniser les activités humaines avec la protection du littoral. De plus, trois centres éducatifs proposeront des activités et des visites guidées.

ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Les états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ainsi que l'ensemble des renseignements contenus dans le présent rapport sont la responsabilité de la direction générale et sont approuvés par le conseil d'administration. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour s'acquitter de ces responsabilités, la direction générale maintient un système de contrôle conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la protection des biens, à la bonne comptabilisation des opérations ainsi qu'à la production d'états financiers fiables.

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement reconnaît sa responsabilité dans la gestion de ses affaires, et ce, en conformité avec les statuts qui la régissent.

Les vérificateurs KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont procédé à la vérification des états financiers de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Le Rapport des vérificateurs expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de leur opinion.

La directrice générale,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Catherine Leconte', written over a horizontal line.

Catherine Leconte

Montréal, le 31 mars 2010

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») au 31 décembre 2009 et les états des résultats et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2009 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

KPMG A.M.L. / S.É.N. C. R. L.

Comptables agréés
Montréal, Canada
Le 16 février 2010

* CA auditeur permis n° 6992

BILAN

31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

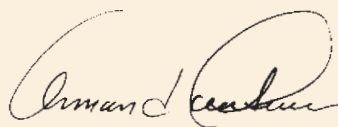
En dollars canadiens	2009	2008
Actif		
Encaisse	2 947 214	3 311 126
Contributions à recevoir d'Hydro-Québec	33 927	191 158
	2 981 141	3 502 284
Passif		
Comptes créditeurs	218 074	69 317
Actifs nets		
Affectés aux projets environnementaux	1 817 843	1 933 124
Non affectés	945 224	1 499 843
	2 763 067	3 432 967
	2 981 141	3 502 284

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



Marie-José Nadeau
Présidente



Armand Couture
Administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

En dollars canadiens	2009	2008
Produits		
Hydro-Québec – Apports provenant (note 3):		
Des divisions	350 000	1 350 000
D'un fonds réservé	168 591	386 057
Revenus d'intérêts	13 871	85 977
	532 462	1 822 034
Charges		
Projets environnementaux (note 2):		
Approuvés au cours de l'exercice	238 625	332 269
Approuvés au cours d'exercices précédents	844 634	809 239
	1 083 259	1 141 508
Frais généraux d'administration et frais de gestion de projets	119 103	121 925
	1 202 362	1 263 433
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges	(669 900)	558 601

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

Exercice terminé le 31 décembre 2009, avec chiffres correspondants de 2008

En dollars canadiens	2009		2008	
	Affectés aux projets environnementaux ¹	Non affectés	Total	Total
Actifs nets au début de l'exercice	1 933 124	1 499 843	3 432 967	2 874 366
Excédent (des charges sur les produits) des produits sur les charges	(844 634)	174 734	(669 900)	558 601
Affectations d'origine interne liées aux projets approuvés en 2009 (note 2)	782 025	(782 025)	–	–
Autres virements interfonds (note 2)	(52 672)	52 672	–	–
Actifs nets à la fin de l'exercice	1 817 843	945 224	2 763 067	3 432 967

(1) Au 31 décembre, les actifs nets affectés aux projets environnementaux se détaillent ainsi:

En dollars canadiens	2009	2008
Surplus affectés aux projets:		
Approuvés au cours de l'exercice	782 025	969 281
Approuvés au cours d'exercices précédents	1 035 818	963 843
	1 817 843	1 933 124

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Exercice terminé le 31 décembre 2009

La Fondation Hydro-Québec pour l'environnement (la « Fondation ») a été constituée le 19 janvier 2001 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* et elle a commencé à exercer ses activités à cette date. Elle a pour but de contribuer à la protection à long terme et à l'amélioration de l'environnement, d'appuyer et de promouvoir la conservation, la restauration et la mise en valeur de la faune, de la flore et des habitats naturels, et de soutenir les besoins locaux en matière de prise en charge de l'environnement. Son conseil d'administration est formé de six gestionnaires d'Hydro-Québec et de quatre membres externes. La Fondation est un organisme sans but lucratif exempt d'impôts au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales conventions comptables

Ces états financiers de la Fondation ont été préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada requiert l'utilisation de certaines estimations ayant une incidence sur les actifs et les passifs inscrits aux états financiers, ainsi que sur les postes de produits et de charges pour les exercices présentés. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

b) Constatation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception du montant est raisonnablement assurée. Les apports affectés sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les produits d'un fonds réservé proviennent des intérêts d'un solde de fonds constitué par Hydro-Québec d'un montant de 10 000 000 \$.

c) Constatation des charges

Les charges relatives aux projets environnementaux sont comptabilisées au fur et à mesure des travaux effectués par les organismes.

2. Affectations grevant les actifs nets

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a approuvé un soutien financier pour 19 projets environnementaux (20 en 2008, 15 en 2007, 22 en 2006, 20 en 2005, 15 en 2004, 10 en 2003, 10 en 2002 et 14 en 2001) pour un engagement total de 1 020 650 \$, dont 238 625 \$ ont été dépensés au cours de l'exercice. Le solde de 782 025 \$ a fait l'objet d'affectations d'origine interne afin de réserver une partie des surplus non affectés d'un montant correspondant aux demandes de remboursement à venir des projets environnementaux approuvés. La Fondation ne peut utiliser ce montant à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au cours de l'exercice, un montant total de 52 672 \$ (415 \$ en 2008 pour un projet de 2005) pour des projets de 2001, de 2005, de 2006 et de 2007 a été transféré de l'actif net affecté aux projets environnementaux à l'actif net non affecté puisque certaines dépenses ont été moindres que prévu et des budgets ont été suspendus.

En dollars canadiens	Engagement total	Dépenses de l'année	Dépenses des années antérieures	Affectations d'origine interne
Milieus terrestres et forestiers	298 300	26 500	–	271 800
Cours d'eau et lacs	208 300	82 000	–	126 300
Milieus humides	281 450	88 625	–	192 825
Sensibilisation et éducation	232 600	41 500	–	191 100
Total - 2009	1 020 650	238 625	–	782 025
Total - 2008	1 301 550	358 329	332 269	610 952
Total - 2007	1 448 235	323 978	845 574	278 683
Total - 2006	1 006 573	134 678	738 416	133 479
Total - 2005	854 096	7 650	833 742	12 704
Total - 2004	669 625	–	669 625	–
Total - 2003	1 318 838	19 999	1 298 839	–
Total - 2002	804 850	–	804 850	–
Total - 2001	368 510	–	368 510	–
Total 2001 à 2009	8 792 927	1 083 259	5 891 825	1 817 843

3. Opérations entre apparentés

Au cours de l'exercice, la Fondation a reçu des apports provenant d'Hydro-Québec totalisant 518 591 \$ (1 736 057 \$ en 2008), dont un montant de 168 591 \$ (386 057 \$ en 2008) qui est généré par des fonds qu'Hydro-Québec a réservés pour la Fondation et dont les revenus d'intérêts lui sont destinés annuellement, et des apports provenant d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction principale – Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec d'un montant de 350 000 \$ (1 350 000 \$ en 2008 provenant d'Hydro-Québec Production, d'Hydro-Québec TransÉnergie, d'Hydro-Québec Distribution et de la direction principale – Environnement et affaires corporatives d'Hydro-Québec). De plus, la Fondation a engagé des dépenses totalisant 95 945 \$ (99 717 \$ en 2008) auprès d'Hydro-Québec. Ces services rendus par différentes unités administratives d'Hydro-Québec pour le bénéfice de la Fondation sont facturés sur la base des coûts réels, et ce, en vertu d'ententes conclues entre la Fondation et les différentes unités administratives d'Hydro-Québec.

4. État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie n'a pas été préparé, car il ne contiendrait aucun renseignement supplémentaire pertinent.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009

Marie-José Nadeau

Présidente de la Fondation
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec

Raymond Champoux

Directeur régional – Montmorency
et directeur – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Armand Couture

Président
La Société Bédelmar ltée
Président du conseil d'administration
Institut national de la recherche
scientifique (INRS)

Francine Émond

Administratrice

Stella Leney

Directrice principale – Environnement
et affaires corporatives
Hydro-Québec

Louise Pelletier

Directrice principale – Projets de
développement et production nucléaire, p.i.
Hydro-Québec Production

Patrick Plante

Président
Initium

Maurice Richard

Maire
Ville de Bécancour

Agathe Simard

Directrice régionale – Richelieu
et directrice – Réseau de distribution
Hydro-Québec Distribution

Maria Vaccaro

Chef – Environnement et
développement durable
Hydro-Québec

Pour obtenir des renseignements détaillés sur la mission, les priorités et le fonctionnement de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement ou sur les projets qu'elle soutient, prière de consulter son site Web : www.hydroquebec.com/fondation-environnement.

Les photos du présent rapport sont la propriété exclusive de divers organismes, de photographes professionnels ou de la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement, comme il est indiqué ci-dessous. Aucune de ces photos ne peut être reproduite sans le consentement de son propriétaire.

[page 4] *Anse à Gilles, Cap-Saint-Ignace*: Hubert Pelletier-Gilbert, Conservation de la nature Canada. *Parc de conservation Savoy, mont Saint-Hilaire*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 5] *Sentier montagneux du site ornithologique de Gros-Cacouna*: Viateur Beaulieu. *Marécage de l'île Ronde, Odanak*: Bureau Environnement et Terre, Conseil de bande d'Odanak. *Dune de l'Ouest, îles-de-la-Madeleine*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 6] *Garrot d'Islande*: Alain Hogue. *Cicutaire maculée*: Frédéric Coursol, Conservation de la nature Canada.

[page 7] *Bélugas*: Sonia Giroux, Réseau d'observation de mammifères marins. *Grenouille des marais*: Gilles Delisle.

[page 9] *Sentier du littoral de Rimouski*: Françoise Bruaux, Comité ZIP Sud-de-l'Estuaire. *Marécage*: Bureau Environnement et Terre, Conseil de bande d'Odanak. *Éradication de plantes exotiques envahissantes, Ville de Montréal*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. *Rampe de mise à l'eau à la pointe des Canots*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. *Îles Jeannotte et aux Cerfs*: Claude Duchaine, pour Conservation de la nature Canada.

[page 10] *Parc-nature du Bois-de-Liesse*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. *Anse à Norbert*: Comité ZIP de la rive nord de l'estuaire. *Inventaire de tortues*: Bureau Environnement et Terre, Conseil de bande d'Odanak.

[page 11] *Stand d'information au parc-nature de l'Île-de-la-Visitation*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 12] *Plantation, ruisseau du 3^e rang*: Jean-Rémi Privé, Comité ZIP Alma-Jonquière. *Îles Jeannotte et aux Cerfs*: Claude Duchaine, pour Conservation de la nature Canada.

[page 13] *Aménagement de seuil*: Jean-Rémi Privé, Comité ZIP Alma-Jonquière.

[page 14] *Havre-Aubert, Îles-de-la-Madeleine*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 15] *Propriété dans le secteur de l'anse à Gilles*: Hubert Pelletier-Gilbert, Conservation de la nature Canada.

[page 16] *Rivière au Pin*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

[page 17] *Nerprun cathartique*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement. *Boisé Marcel-Laurin*: Comité Écologique du Grand Montréal.

[page 18] *Grande aigrette*: Conservation de la nature Canada. *Tourbière, Parc écoforestier de Johnville*: Antoine Godefroy. *Activité dans le cadre du projet « Des jeunes au service des rivières »*: Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau (G3E).

[page 20] *Parc écoforestier de Johnville*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

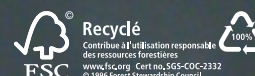
[page 21] *Parc de l'Ancien-Quai à Saint-André de Kamouraska*: Danielle Michaud.

[page 29] *Rivière au Pin*: Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.

Fondation Hydro-Québec pour l'environnement
740, rue Notre-Dame Ouest
Bureau 800
Montréal (Québec)
H3C 3X6
Téléphone: 514 289-5384
Télécopieur: 514 289-2079

Dépôt légal – 2^e trimestre 2010
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 1708-0045
ISBN 978-2-550-58110-9
ISBN 978-2-550-58111-6 (PDF)
2010G027F

This publication is available in English.



www.hydroquebec.com/fondation-environnement